



N° 1763 - MO 719

Dépôt :30.05.2022Traitement Bureau CDV :07.06.2022Développement/Urgence :OUI/NONDélai de réponse :04.01.2023

Motion de M. Léonard Paget intitulée : « Ilots de chaleur et biodiversité, pour la fin de la taille des arbres en "tête de chat " »

## **Proposition**

Le Conseil municipal est chargé :

• de mettre en place un plan pour cesser la taille des arbres dites « en tête de chat » sur le modèle de la ville de Genève. Ceci pour lutter contre les îlots de chaleur en ville et donner plus de place à la biodiversité et à la verdure en ville.

## Développement

En février, la ville de Genève annonçait cesser progressivement la taille des arbres « en tête de chat ». Avec comme but d'augmenter l'ombre en ville et de laisser plus de place aux insectes et oiseaux, la ville se montre pionnière en la matière. Les arbres sont un atout que nous devons prendre en main, et la fin de cette technique de taille nous permettra de les mettre en avant dans notre ville. La fin de la taille des arbres est un élément qui est entièrement entre nos mains, qui est facilement contrôlable et qui ne demandera pas un grand investissement financier. Au contraire cela sera financièrement bénéfique, car elle nécessite moins d'entretien.

Les canicules à répétitions sont destinées à devenir la normalité en vue du dérèglement climatique. Le centre-ville devient donc peu attractif à cause des ilots de chaleurs que les températures engendrent. Les ilots de chaleurs sont donc dans tous les cas quelque chose à prendre en main pour l'avenir de la ville. En permettant aux arbres de grandir, on leur permet de capter plus de chaleur, et de créer plus d'ombre et d'humidité au milieux des zones bétonnées. En période de fortes chaleurs, cela rendra donc la ville moins repoussante pour les habitants et les personnes vulnérables.

La biodiversité, qui est en danger, profitera aussi d'arbres plus grands en ville. Les insectes et oiseaux auront plus de place pour vivre dans un environnement citadin qui leur est hostile. De plus, les grands arbres ont une plus grande capacité d'absorption du bruit, la proposition rendra donc aussi la vie des habitants moins bruyante, surtout en centre-ville, où les habitants sont plus souvent victimes du bruit de la route qui entraîne une répercussion sur la santé. Pour finir, une ville plus verte et moins bétonnée serait plus agréable pour l'apparence esthétique de la ville ainsi que pour la qualité de vie des habitants.

C'est pour ces raisons que le conseil municipal devait mettre fin à la taille des arbres « en tête de chat » sur le territoire communal.

## **Urgence**

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 30 mai 2022

Signature (s):

1<sup>er</sup> signataire : M. Léonard Paget (1)